

Communiqué de Presse

Philippe Kaltenbach
Sénateur des Hauts-de-Seine
Président du groupe d'amitié France-Arménie

Commémoration du 99^{ème} anniversaire du génocide arménien

Tenir nos engagements envers les descendants des victimes

Philippe Kaltenbach, Sénateur des Hauts-de-Seine et Président du groupe d'amitié France-Arménie, rend hommage aux 1.5 millions de victimes du génocide arménien dans le cadre de la célébration du 99^{ème} anniversaire du funeste 24 avril 1915 qui avait marqué le début des massacres en Turquie.

Philippe Kaltenbach déclare : *« A la veille du centenaire du génocide perpétré en 1915 contre les arméniens, nous devons réaffirmer que nous tiendrons nos engagements. Ces engagements, ce sont ceux d'œuvrer à la reconnaissance par la Turquie de ce crime barbare et de pénaliser, sur notre territoire, les auteurs d'actes négationnistes qui foulent aux pieds la mémoire des victimes. Il s'agit là d'un devoir envers les survivants des massacres et leurs descendants pour qui la France a été un refuge sur la route de l'exode. »*

Le Président du groupe d'amitié France-Arménie ajoute : *« En s'associant aux commémorations du 99^{ème} anniversaire du 24 avril 1915, le Président de la République démontre qu'il demeure aux côtés des Français d'origine arménienne et des arméniens qui demandent la protection de la République contre celles et ceux qui voudraient leur nier le droit au deuil et à la mémoire. Je demeure convaincu que nous saurons trouver très prochainement le bon véhicule juridique permettant d'offrir cette légitime protection après la censure de la loi de 2012 pénalisant la négation des génocides par le Conseil constitutionnel. Dans le même temps, nous devons rappeler avec force à la Turquie qu'elle doit regarder son passé en face et reconnaître la réalité du génocide. Si les déclarations du 23 avril du Premier Ministre Erdogan s'inscrivent dans le bon sens, elles sont toutefois très insuffisantes. Nous n'oublions pas en effet cet impératif qu'est la reconnaissance du génocide arménien par la Turquie. »*

Le 24 avril 2014